



Doc. 14790  
24 janvier 2019

## La déchéance de nationalité comme mesure de lutte contre le terrorisme: une approche compatible avec les droits de l'homme?

### Amendement<sup>1</sup> n° 3

M. Tiny KOX, Pays-Bas, Groupe pour la gauche unitaire européenne  
M. Henk OVERBEEK, Pays-Bas, Groupe pour la gauche unitaire européenne  
M. Frank SCHWABE, Allemagne, Groupe des socialistes, démocrates et verts  
Mme Ulla SANDBÆK, Danemark, Groupe pour la gauche unitaire européenne  
M. Stefan SCHENNACH, Autriche, Groupe des socialistes, démocrates et verts

Dans le projet de résolution, paragraphe 9.9, après les mots «signer et/ou ratifier», insérer les mots suivants:

«la Convention des Nations Unies de 1954 relative au statut des apatrides.»

### *Déposé par:*

KOX Tiny, Pays-Bas, GUE  
OVERBEEK Henk, Pays-Bas, GUE  
SANDBÆK Ulla, Danemark, GUE  
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC  
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC

---

1. 2019 - Première partie de session

